

FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'ÉQUITATION

L'ÉQUITATION EN FRANCE ET EN EUROPE

N°20 • Novembre 2025

Lettre d'information relative à l'actualité française et européenne pour la filière équestre.

Le poney-club et centre équestre à la française est un modèle unique au monde. Les cavaliers peuvent pratiquer l'équitation, au sein des structures équestres, à un moindre coût grâce au partage de la cavalerie, des infrastructures et de l'enseignement. Cela a permis à l'équitation en France d'être accessible au plus grand nombre. Cette organisation originale fait de la Fédération Française d'Équitation (FFE) l'une des premières Fédérations Olympiques sportives en France. Elle rassemble plus de 9 500 groupements équestres et 1,5 million de pratiquants dont 80 % de cavalières. Au titre de sa délégation de service public délivrée par le Ministère des Sports, la FFE a pour mission de développer les pratiques, les formations et les compétitions sportives équestres. La FFE travaille en étroite collaboration avec ses partenaires européens à travers la Fédération équestre européenne (EEF – European Equestrian Federation) et ses homologues internationaux à travers la Fédération Equestre Internationale (FEI) et la Fédération Internationale de Tourisme Equestre (FITE).

ÉDITO



©FFE/PSV

La rentrée aura été marquée par plusieurs événements, tant sur le plan sportif que politique.

Le mois de septembre 2025 est celui du premier anniversaire des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Pour cette première édition de la Fête du Sport instaurée par le Président de la République, la Fédération Française d'Équitation (FFE) a pris part aux festivités en proposant un poney-club éphémère au sein même du Jardin des Tuileries à Paris, permettant à petits et grands de découvrir le monde des poneys.

Néanmoins, la situation politique actuelle entraîne une instabilité politique générant des inquiétudes pour les dirigeants des établissements équestres.

Sur le plan politique, la FFE regrette les récentes annonces concernant la suppression du dispositif Pass'Sport pour les enfants de

6 à 13 ans, dressant une nouvelle barrière dans l'accès au sport pour les plus jeunes. Concernant notre sport, la réduction de cette tranche d'âge diminue de 70% le nombre de bénéficiaires potentiels. Avec près de 180 000 licenciés entre 7 et 12 ans, cette mesure est préjudiciable non seulement pour les familles mais également les dirigeants d'établissements équestres, qui sont rappelons-le des acteurs économiques, contribuant à la vitalité de nos territoires.

Sur le plan législatif, alors que les discussions budgétaires sont en cours, la Fédération reste attentive aux débats parlementaires et sera ravie de pouvoir échanger avec les Ministres récemment nommés. Au niveau européen, la FFE portera toute son attention aux discussions sur la prochaine Politique Agricole Commune (PAC) afin de garantir aux établissements équestres la possibilité de bénéficier pleinement de ces aides, ce qui est encore peu le cas.

Frédéric Bouix,
Président de la FFE.

CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ÉQUITATION 2025

Le Parc équestre fédéral a vibré durant les deux semaines de compétition et lors des moments de convivialité

Organisé chaque année par la Fédération Française d'Équitation, ce rendez-vous incontournable a rassemblé pendant 18 jours de compétition répartis en deux sessions, plus de 14 600 cavaliers et autant de poneys et chevaux. 2 000 clubs et 25 000 visiteurs par jour sont venus de toute la France.

Frédéric Bouix, président de la FFE est revenu sur cette compétition devenue emblématique : "Nous pouvons être ravis de cette édition

2025 tant sur le plan sportif que sur le plan organisationnel. Il s'agit d'un travail constant pour équilibrer la programmation sportive et satisfaire l'ensemble des publics : en 18 jours de compétition, près de 50 000 départs d'épreuves ont été donnés sur la trentaine de terrains sportifs du Parc équestre fédéral. Pour les cavalières et cavaliers, les championnats de France représentent véritablement l'aboutissement de leur saison sportive. Chaque année, le programme du Generali Open de France s'enrichit de nouvelles animations



pour les cavaliers mais aussi pour le grand public, qui n'a pas forcément la possibilité de participer aux épreuves sportives en journée : cérémonie d'ouverture, color run, puissance à pied, blind test, etc. Parmi les temps conviviaux proposés, la soirée des champions a rassemblé beaucoup de monde et a remporté, lors des deux sessions, un vif succès".

À l'occasion de ce millésime se sont tenus les premiers Trophées Generali. Organisé par la compagnie d'assurance Generali, en partenariat avec la FFE et son fonds de dotation EquiAction, ce concours a récompensé trois établissements équestres adhérents menant des initiatives innovantes et durables dans les domaines de l'inclusion et de l'insertion, de l'excellence sportive, et du bien-être animal : La Cravache de Trélissac (24), le centre équestre des Tilleuls (95) et le haras de la Vallée (41).

Sous l'impulsion de Frédéric Bouix, de Catherine Bonnichon - de Rancourt, directrice des affaires européennes et institutionnelles, et du service Territoires, département fédéral en charge des relations avec les organes déconcentrés de la FFE, le Generali Open de France a permis de présenter les activités de la FFE aux différents élus territoriaux et parlementaires.

Les échanges ont notamment porté sur le développement de l'équitation en région, en lien avec les contraintes spécifiques à chaque territoire. Les enjeux nationaux et européens ont été évoqués puisque la future PAC cristallise les inquiétudes de toutes parts, et fera l'objet d'une attention toute particulière dans les prochains mois. Les discussions ont aussi porté sur les préoccupations au sujet des récentes déclarations gouvernementales relatives aux orientations budgétaires qui impacteront collectivités et monde du sport.

Enfin, dans le cadre du nouveau dispositif "une journée = une région", les Comités régionaux d'équitation et la Fédération ont travaillé conjointement sur l'accueil de nombreux acteurs de leur région et des maires des communes ayant des clubs inscrits à la manifestation. La FFE a ainsi poursuivi ses actions de développement des activités équestres au service des politiques publiques.



Les chiffres clés de l'édition 2025

- 14 615 cavaliers engagés sur 18 jours de compétition
- 20 disciplines représentées
- 400 volontaires bénévoles
- 140 officiels de compétition
- 140 salariés saisonniers
- 405 remises des prix dont 191 lors de la semaine Poneys et 214 lors de la semaine Clubs
- 20 animations organisées
- 130 exposants

Retrouvez le détail des visites institutionnelles lors des Championnats de France d'équitation sur [ce lien](#) pour la semaine Poneys, et sur [celui-ci](#) pour la semaine Clubs.

PROPOSITION DE LOI VISANT À ENCADRER ET SÉCURISER LA MÉDIATION ANIMALE

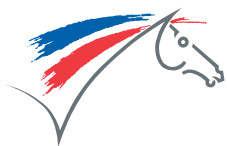
Vers la reconnaissance d'un secteur en plein essor

Le 9 juillet dernier, à l'occasion d'une conférence de presse, les députés Sébastien Saint-Pasteur et Brigitte Klinkert ont présenté leur proposition de loi, portée avec leurs collègues députés Géraldine Bannier, également présidente du groupe d'études Cheval, et Nicolas Thierry, visant à encadrer et sécuriser la médiation animale.

Dès 2017, la FFE a engagé la démarche Cheval & Diversité, ayant pour objectif de structurer et de professionnaliser les pratiques de médiation avec les équidés, de former les intervenants, tout en garantissant le respect du bien-être du cheval. C'est dans ce cadre que la FFE a été sollicitée pour participer aux travaux

préparatoires de cette initiative parlementaire, afin d'apporter son expertise sur le sujet et de rappeler l'importance de la structuration des activités de médiation animale qui doivent être réalisées dans le respect de l'environnement juridique inhérent aux activités de santé, du sport et des spécificités animales, tout en tenant compte de la sécurité des personnes accompagnées.

Ainsi, à l'occasion des Championnats de France 2025, Sébastien Saint-Pasteur est venu vivre une première expérience de médiation, lui permettant de renforcer ses convictions et de pouvoir défendre la médiation animale et ses effets auprès des autres parlementaires.



FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'ÉQUITATION

L'ÉQUITATION EN FRANCE ET EN EUROPE

N°20 • Novembre 2025



© FFE/DOR

Frédéric Bouix se réjouit de cette initiative "En proposant de définir les contours d'une activité de médiation pratiquée avec un partenaire animal quelles que soient son espèce ou sa taille, cette proposition pose les bases d'un travail fondateur pour nos professionnels mais aussi pour sécuriser les pratiques et les bénéficiaires. C'est le chemin sur lequel s'est engagée la FFE depuis plusieurs années et l'implication de parlementaires pour en définir le périmètre et les conditions de pratiques constitue un levier majeur". La FFE salue cette proposition de loi et invite les parlementaires à la soutenir afin qu'elle puisse être inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.

Dossier législatif à retrouver [ici](#) et les [interviews](#) reçues à l'issue de la séance de médiation.

EQUIRANDO 2025

La Normandie, hôte du plus grand rassemblement de tourisme équestre

La 55^{ème} édition de l'Equirando s'est tenue à Bagnoles de l'Orne, en Normandie, du 25 au 27 juillet dernier.

Organisé tous les deux ans par la FFE et ses Comités Régionaux d'Équitation et de Tourisme Equestre, l'Equirando rassemble des participants en provenance de toute la France et de différents pays européens et même plus lointains. Cette manifestation dynamisant le tourisme équestre en région, permet de faire rayonner la France au-delà de ses frontières et offre également d'importantes retombées économiques pour les territoires traversés, tout en valorisant le patrimoine naturel et culturel.

Après 100 kilomètres de randonnée minimum, les 850 Equirandins et leurs 700 chevaux, montés ou attelés, se sont retrouvés à Bagnoles de l'Orne pour 3 jours de festivités. A cette occasion, Hervé Morin, Président de la Région Normandie, Malika Cherrière, Conseillère régionale de Normandie en charge de la filière équine, Sophia Habibi-Noori, Conseillère régionale de Normandie et Catherine Meunier, Conseillère régionale de Normandie et

Conseillère départementale de l'Orne ont participé au défilé en attelage avant d'être conviés à la Soirée de gala.



© FFE/C. FRUCHARD

Plus d'informations sur l'édition 2025 de l'Equirando [ici](#). Revivez le en images grâce à son [aftermovie](#).

ACTUALITÉS EUROPÉENNES

MEP Horse group et European Horse Network

Les travaux du MEP Horse Group sous la nouvelle mandature du Parlement européen ont repris fin 2024. Organisé conjointement avec l'European Horse Network (EHN), il est co-présidé par les députées européennes Hilde Vautmans (Belgique, Renew) et Nina Carberry (Irlande, PPE), toutes deux passionnées par les chevaux. En décembre dernier, une première réunion a permis de faire un état des lieux des dossiers

d'importance pour le secteur, notamment celui relatif à la révision du règlement transport, les autres mesures annoncées (mais non présentées) dans le "paquet bien-être animal" de la Commission européenne ainsi que l'intérêt de la défense du statut agricole des activités équestres. La présence d'autres parlementaires européens et de la DG SANTE de l'exécutif européen a permis d'assurer un échange constructif sur ces sujets.



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION - FFE.COM

Un second déjeuner du MEP Horse group s'est tenu en juin. Les thématiques abordées au cours de cette rencontre portaient sur l'identification et l'enregistrement des équidés (base de données centrale et connexion avec les bases nationales, la digitalisation de l'identification (présentation du projet de la FEI), la révision de la loi santé animale, les méthodes de reproduction ainsi que les enjeux de statistiques).

Réélue au Bureau de l'European Horse Network, Catherine Bonnichon - de Rancourt suit les travaux de l'EHN en tant que représentante de la Fédération Internationale de Tourisme Equestre (FITE). Cette confiance renouvelée atteste du bien-fondé de la participation de cette fédération à cet organe européen transfiliaire, et assure une représentation du tourisme équestre et de l'équitation dans les discussions et travaux de l'EHN. La FITE participe ainsi aux réunions du bureau de l'EHN et aux réunions du groupe juridique qui permet d'échanger sur les sujets juridiques émergents.

Au début du mois de juin, l'EHN a tenu son Assemblée Générale durant laquelle elle a présenté les résultats de son étude prospective sur l'avenir du secteur équin, avec l'objectif de s'adapter et anticiper les transformations qui s'imposent à la filière. Après des interviews ciblées de personnalités clés et l'envoi d'un questionnaire, 45 réponses de 19 pays ont été reçues. L'EHN avait organisé un atelier avec 33 représentants de la filière équine européenne afin de réfléchir autour de 4 scénarios de travail (une nouvelle place pour les chevaux dans nos sociétés, les chevaux doivent se battre pour leur statut, les chevaux laissés pour compte, les chevaux pour quelques heureux). Pour chaque scénario, les opportunités, risques et options ont été identifiés.

Grâce à cette étude intitulée "[The European equine sector looking forward towards 2040](#)" (également en [français](#)), l'EHN a pu fixer ses priorités pour l'avenir.

Réaffirmation de la place de l'équitation dans le monde agricole

Depuis plusieurs années, la FFE tient à assurer la représentation des établissements équestres au niveau européen, afin d'attirer l'attention des élus et administrations sur les spécificités de ces acteurs agricoles. Elle le fait notamment en participant aux diverses consultations organisées par les institutions européennes. Ainsi, la FFE a récemment contribué à deux consultations de la Commission européenne. La première portait sur les statistiques intégrées de l'UE sur les exploitations agricoles pour la période 2030-2039. Alors que les équidés sont exclus des campagnes de récolte de données, la FFE, la FITE et l'association Filière Cheval tenaient à rappeler l'importance de disposer de celles-ci pour des raisons non seulement d'ordre sanitaire (épizooties par exemple), mais également économiques. La seconde portait quant à elle sur la Stratégie de l'UE pour le tourisme à laquelle la FFE a contribué afin de rappeler l'intérêt d'inclure les activités équestres dans les politiques européennes favorisant les mobilités douces, notamment grâce à l'attrait chaque année plus conséquent pour le tourisme équestre.

Enfin, la FFE sera ainsi particulièrement attentive aux discussions relatives à la future programmation de la PAC et du Budget afin que les structures équestres puissent obtenir un égal accès aux fonds agricoles, grâce à un Plan Stratégique National (PSN) ou son équivalent, leur ouvrant l'accès aux aides agricoles. En effet, bien que la programmation 2021-2027 a ouvert une partie des dispositifs d'aides de la PAC aux activités équestres, le soutien à l'investissement se fait notamment à travers la mise en place d'appels à projets pilotés directement par les Régions. Or, celles-ci restant totalement autonomes pour la mise en œuvre des mesures non surfaciques, elles sont libres d'orienter les financements en fonction de leurs priorités régionales. Ceci a conduit à une application totalement hétérogène de la PAC à travers le territoire, et à une exclusion des établissements équestres des aides, alors même que l'UE avait ouvert la nouvelle définition d'agriculteur actif, laissant les Etats-membres définir les activités éligibles.

Retrouvez la contribution de la FFE au sujet des statistiques intégrées de l'UE sur les exploitations agricoles sur [ce lien](#), ainsi que celle concernant le Stratégie de l'UE pour le tourisme sur [celui-ci](#).

REPRÉSENTATION DE LA FFE DANS LES INSTANCES SPORTIVES NATIONALES ET EUROPÉENNES

Frédéric Bouix élu aux Conseils d'administration du CPSF et du CNOSF

En mai dernier, le Président de la FFE a été élu au Conseil d'administration du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) en tant que représentant d'une fédération para-sportive délégataire. Depuis 2017, la FFE dispose d'une délégation du ministère chargé des Sports qui s'étend du

loisir jusqu'au plus haut niveau, lui permettant d'organiser les compétitions sportives de para-dressage à l'issue desquelles sont délivrés les titres nationaux, régionaux ou départementaux et de procéder aux sélections correspondantes. Mais la stratégie para-sportive de la Fédération, investie pour le développement

de la pratique, a débuté dès le milieu des années 2000 grâce à l'adoption de brevets fédéraux et un label dédié afin de donner accès à une offre adaptée et une lisibilité accrue des activités para-équestres de la FFE.

"Convaincu des bienfaits du sport et du parasport tout au long de la vie, je souhaite m'engager pour renforcer les actions menées par le CPSF et ses 46 fédérations membres" a-t-il ainsi déclaré.

En juin, c'est cette fois-ci au Conseil d'administration du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) que Frédéric Bouix

a été élu au titre de représentant d'une fédération olympique. Cette élection marque le retour de l'équitation dans les instances olympiques françaises après 20 ans d'absence.

"Engagé depuis près de 30 ans en faveur du développement de l'équitation, j'ai toujours eu à cœur d'œuvrer à son accessibilité et à défendre les principes de la charte olympique."

Cette élection traduit une belle reconnaissance pour l'équitation et un pas de plus vers une représentation forte de ce sport dans le mouvement olympique français.

Quentin Simonet, nouveau président de la Fédération équestre européenne (EEF)

A la suite de la démission du néerlandais Theo Ploegmakers pour des raisons de santé, Quentin Simonet, conseiller technique national de la FFE en charge des relations internationales et des grands événements, a été élu président de la Fédération équestre européenne (EEF) le 19 mai dernier et succède au grec George Dimaras qui assurait la présidence par intérim. Deuxième Vice-président de l'EEF depuis 2022, son mandat de Président durera seize mois, jusqu'à l'Assemblée générale de 2026.

Les 3 maîtres-mots de son mandat sont *"unité, développement et un soutien renforcé aux Fédérations nationales"*, avec pour priorités le renforcement de la coopération entre les fédérations nationales, le soutien à la formation des officiels et entraîneurs ainsi que

l'expansion d'initiatives telles que le programme des Jeunes Leaders Équestres Européens (EYLE, Equestrian Young Leaders Europe).



UNE RENTRÉE PLACÉE SOUS LE SIGNE DU SPORT

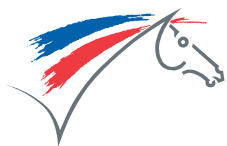
Une première édition de la Fête du Sport

Instaaurée par le Président de la République pour célébrer le premier anniversaire des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 et afin de faire vivre l'héritage de ces Jeux et poursuivre l'élan engagé autour du sport, la première édition de la Fête du Sport a eu lieu le 14 septembre dernier sur l'ensemble du territoire.



A cette occasion, la FFE pris part à cette dynamique nationale, en collaboration avec le CNOSF et le CPSF et en partenariat avec le Comité Régional d'Équitation d'Ile-de-France (CREIF), en organisant *"Le pony-club du Louvre"* au sein du Jardin des Tuileries.

Véritable pony-club éphémère implanté au cœur de Paris, 12 ateliers ludiques et interactifs étaient organisés, permettant aux jeunes visiteurs et leur famille de découvrir le monde des poneys, leur alimentation et les soins à leur prodiguer, et de pouvoir s'initier à différentes disciplines équestres, telles que la voltige sur cheval d'arçon, le tir à l'arc, l'equifeel et mountain trail à pied. Cette journée a permis aux visiteurs de mieux connaître cet animal souvent éloigné des métropoles, et de les sensibiliser aux atouts et bienfaits de ce sport de nature si particulier qu'est l'équitation. Cet événement a permis d'accueillir Amélie Oudéa-Castéra, présidente du CNOSF, Marie-Amélie Le Fur, présidente du CPSF ainsi que la ministre des Sports démissionnaire Marie Barsacq et leur témoigner de l'engagement de la FFE pour faire rayonner le sport et l'équitation en France.



FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'ÉQUITATION

L'ÉQUITATION EN FRANCE ET EN EUROPE

N°20 • Novembre 2025

Journée du cheval

La Journée du cheval, proposée par la FFE depuis plus de 35 ans, s'est tenue le 14 septembre dernier, concomitamment à la Fête du Sport. L'objectif de cette journée est de promouvoir la pratique régulière de l'équitation, dans un poney-club ou un centre équestre.

Pour cette édition 2025, ce sont près de 850 clubs qui ont ouvert leurs portes afin de faire découvrir aux petits et grands la diversité des activités équestres et les bienfaits du contact avec les équidés

au travers de différentes animations (ateliers pansages, hippologie, travail à pied, promenades, échanges avec les enseignants d'équitation ...).

Ainsi, grâce à la Fête du Sport et à la campagne Sentez-vous Sport organisée par le CNOSF, chaque poney-club ou centre équestre participant à la Journée du cheval a pu bénéficier d'une triple labellisation et apparaître sur la carte interactive du CNOSF en tant qu'événement sportif incontournable de l'année.



RETROUVEZ-NOUS

Retrouvez la FFE lors des prochains événements :

- **SALON DU CHEVAL D'ANGERS**
Parc des expositions - Angers
8 au 11 novembre 2025
- **SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES**
Porte de Versailles - Paris
18 au 20 novembre 2025
- **SALON DU CHEVAL DE PARIS**
Porte de Versailles - Paris
12 au 14 décembre 2025

POUR TOUTE INFORMATION

Fédération Française d'Équitation
Parc Equestre fédéral - 41600 Lamotte Beuvron

Affaires européennes et institutionnelles

Catherine Bonnichon - de Rancourt / +33 (0)2 54 94 61 14 /
lettre.institutionnelle@ffe.com

Service Communication

+33 (0)2 54 94 46 74 / communication@ffe.com

